

Image not found or type unknown



Modification de l'ordre des prénoms

Par **anissia33**, le **10/09/2009** à **23:39**

Bonjour, ma fille a 6 ans et depuis sa naissance toute la femme, les amies, l'école, l'appelle par son deuxième prénom, étant donné qu'elle aime bien son 2ème prénom et qu'elle n'a pas d'accord qu'on l'appelle par son premier prénom, nous aimerions changer l'ordre de ces prénoms dès maintenant afin qu'elle n'ait aucun problème plus tard au niveau de son état civil. Malheureusement nous n'avons pas le budget nécessaire pour prendre un avocat. comment faire sans passer par un avocat? quel sont les démarches à effectuer? d'avance MERCI